

VALENSOLE : UNE COMMUNAUTÉ PROVENCALE DEVANT LA PESTE, EN 1630-1631 ET 1720-1722

Première partie : 1630-1631

John et Micheline WINDSOR

La peste en Europe et dans le monde

La peste a toujours été considérée comme un des plus grands maux de l'humanité, sinon le plus grand. Avant de voir ce bourg de quelque 2 000 à 3 000 habitants aux prises avec ce fléau des dieux qui répand la terreur et le désespoir, plaçons cette maladie dans un contexte historique, européen et mondial.

D'abord, selon l'explication classique des historiens et experts en épidémiologie, la peste a pour cause un bacille, *Yersinia pestis*, du nom d'Alexandre Yersin qui l'a découvert lors d'une peste à Hong Kong en 1894. Ce bacille est enzootique, c'est à dire se trouve communément à l'état endémique dans des populations de rongeurs des steppes de l'Asie centrale tels que le tarbagan (marmotte de Manchourie), le jerboa, le selsik. La maladie se déplace lorsque la population de rongeurs est obligée de migrer pour des raisons de surpeuplement, de disette. Le rat noir, voyageur infatigable introduit en Europe depuis l'Asie, puis le rat brun qui le supplante, véhiculent le bacille qui atteint l'homme par l'intermédiaire de leurs puces infectées qui les quittent à leur mort pour s'installer sur les êtres vivants. Par la suite, la maladie se transmet par les puces de l'homme, enfin, tout simplement d'homme à homme.

La peste se manifeste sous trois formes : bubonique, pneumonique, septicémique, qui coexistent ou se succèdent pendant la même épidémie. Les taux de mortalité sont de l'ordre de 35 à 75 % (bubonique), 90 à 95 % (pneumonique), presque 100 % (septicémique). D'après certains, de ce réservoir en Asie centrale, la peste aurait été transportée à l'est, vers la Chine, à l'ouest vers la Crimée, au sud vers l'Inde. D'autres pensent que la peste vient d'Afrique ou de l'Inde. D'Asie centrale, la maladie fut transportée par des marchands et leurs caravanes et par les armées mongoles utilisant la route de la soie. Les transports maritimes auraient joué également un grand rôle dans la dissémination de la peste.

On voit trois vagues déferler en Europe et en Asie. La première appelée la peste justinienne, du nom de l'empereur byzantin régnant, eut pour origine l'Arabie, arriva en Égypte en l'an 542 d'après Procope et débarqua d'un bateau à Marseille en l'an 543. L'épidémie tourna autour du bassin méditerranéen (Languedoc, Espagne) jusqu'au huitième siècle. Vers 767, sans raison apparente, elle disparut pendant des siècles. La deuxième vague commence avec la peste noire de 1347, censée avoir tué entre 75 et 200 millions de personnes dans le monde et la moitié de la population d'Europe, soit entre 20 à 30 millions de personnes. C'est peut-être la pandémie la plus meurtrière de notre histoire.

La peste noire commence à faire des ravages en Chine vers 1330. Le pays avait été fort éprouvé par la conquête mongole, le mauvais temps, la famine. La population passa de 120 millions à 60 millions d'habitants. Le tiers de la population succomba à la peste qui fut également annoncée à Constantinople et à Trébizonde en 1347. Elle arriva en Europe à Caffa

(Féodosia) en Crimée en 1347. La ville était à ce moment assiégée par l'armée mongole sous Janibeg. L'armée, déjà touchée par la peste, catapultait des cadavres par dessus les murs pour infecter la cité. Les marchands génois fuirent à bord d'une douzaine de galères, arrivèrent à Messine en Sicile, en octobre. La plupart des équipages étaient morts ou contaminés. Des galères abandonnées furent pillées, ce qui répandit la contagion encore plus. On présume qu'il y avait à bord des rats noirs et des puces. La peste gagna rapidement Venise, Gênes et Marseille, puis toute la France, l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre en 1348. Elle arriva finalement dans le grand nord à Bergen et dans le nord ouest de la Russie en 1350.

La population européenne était mal préparée pour résister à une telle épidémie, affaiblie par des années de disette due au mauvais temps, aux étés pluvieux, aux hivers froids, à une pénurie générale de viande, de produits laitiers, de céréales. Des marchandises très chères, une population trop importante pour les ressources de la terre, mais trop faible du point de vue santé pour avoir les forces nécessaires pour la travailler normalement, ce qui diminuait encore plus les rendements.

La peste noire, avec le dépeuplement qui la suivit, modifia profondément les structures économiques et sociales, la position et l'influence de l'église catholique impuissante devant le mal, l'attitude des gens envers une vie devenue plus qu'incertaine. La plupart des gens pensèrent que c'était Dieu qui avait envoyé la peste pour punir l'homme de ses péchés.

Écoutons Ambroise Paré, premier chirurgien du roi, dans son *Discours de la peste* de 1582 ; il affirme qu'il est annoncé dans l'Ancien Testament en ces termes : « *au Lévitique, chapitre 26, le Seigneur dit : "je verrai venir sur vous le glaive vindicateur pour la vengeance de mon alliance, je vous enverrai la peste..." et dans le Deutéronome, chapitre 28, le Seigneur des armées dit : "j'envoie sur vous l'épée, la famine et la peste, mais sont également responsables les étoiles courantes et comètes de diverses figures"* ». C'est ce qu'avait affirmé en son temps, Guy de Chauliac, médecin de Clément VI, puis en 1556, Nostradamus en Provence, Antoine Mizauld, médecin parisien en 1628 et bien d'autres. Ainsi faisaient les confréries de flagellants qui parcouraient l'Europe : il fallait se punir, se racheter. Une atmosphère de morbidité, de pessimisme, d'hystérie, de résignation ou de révolte s'installa.

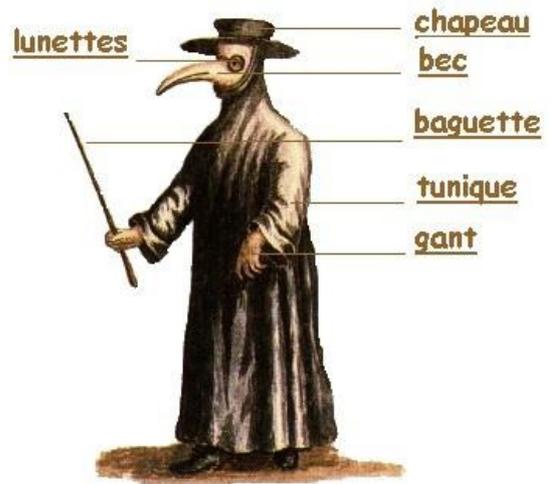
Autre phénomène du temps : la danse macabre, une allégorie contemporaine exprimée par la peinture, le drame, l'écrit. Elle exprime l'universalité de la mort qui réunit tout le monde, riches, pauvres, grands ou petits. La mort personnifiée entraîne un groupe de danseurs venant de toutes les classes de la société vers la tombe. Parmi les personnages, un empereur, un roi, le pape, un moine, un jeune homme, une jolie fille, tous réduits à l'état de squelette.

Mais en même temps, il y eut un immense désir de vivre pour le moment présent, de s'amuser en attendant une mort inévitable, comme on le voit dans la littérature de l'époque, le *Décameron* de Boccace, les contes de *Canterbury* de Chaucer en Angleterre

Comme l'Église, la médecine était aussi impotente ; ne comprenant rien de la nature, de l'origine, de la pathologie de cette maladie, médecins, chirurgiens, barbiers traitèrent les malades avec les mêmes méthodes, remèdes, interventions que toutes les autres maladies : saignées, purges, vésicatoires, cautères, électuaires, bouillons, tisanes, et toute une pharmacopée basée sur les plantes odoriférantes et les essences, dont lavande, sauge, genièvre, pin. On utilisait aussi l'alchimie, une chirurgie traumatisante, souvent barbare, ou encore des remèdes plus que séculaires : tarte émétique, thériaque, hyacinthe, discordium fractoris; des ingrédients souvent saugrenus : bave de crapaud, poudre et sang de vipère, yeux d'écrevisses; produits à double tranchant, efficaces (?) mais parfois dangereux : cantharides, plomb, mercure, antimoine; produits utiles : vinaigre, limons, tormentille, chaux, poix et résine ; produits chers et exotiques : pierres précieuses, diamants, corail, rubis.



La peste noire



Accoutrement du médecin de la peste



Les flagellants



Danse macabre

Le rôle du médecin se bornait, le plus souvent à constater l'existence de la peste chez le malade plutôt que de traiter la maladie. La plupart des médecins qualifiés s'enfuirent laissant les chirurgiens et les barbiers s'approcher de près, ce qui eut pour résultat, assez souvent, de disséminer la contagion plus rapidement. Comme le montre l'image de l'habit d'un médecin de la peste, il fallait surtout se protéger. L'un d'entre eux, Charles de Lorme, premier médecin de Louis XIII imagina le fameux costume protecteur : « le nez long d'un demi pied (16 cm) en forme de bec, rempli de parfums n'a que deux trous, un de chaque côté à l'endroit des ouvertures du nez naturel ; mais cela peut suffire pour la respiration et pour porter avec l'air qu'on respire l'impression des drogues renfermées plus avant le bec. Sous le manteau, on porte des bottines, faites de maroquin (cuir de bouc ou de chèvre) du levant, des culottes de peau unie qui s'attachent aux dites bottines et une chemisette de peau unie, dont on renferme le bas dans les culottes, le chapeau et les gants sont aussi de même peau..., des bésicles sur les yeux » qui complétaient la tenue. Le cuir constituait, sans doute, une carapace efficace contre les puces. Les chirurgiens portaient aussi cet accoutrement et ils étaient les hommes indispensables en temps de peste. Alors qu'un seul médecin pouvait suffire à dépister le mal à

ses débuts et ordonner un traitement, les chirurgiens, hommes de terrain, n'étaient jamais assez nombreux pour ouvrir ou cautériser les ganglions infectés. Très exposés, ils utilisèrent souvent des pinces à long manche pour opérer à distance du malade. Eux aussi publièrent leurs observations et méthodes curatives. Dans l'urgence des besoins, les bureaux de santé recrutèrent de nombreux barbiers avec la promesse d'obtenir une maîtrise en chirurgie qui leur permettrait l'accès à une corporation des « métiers jurés » qui était celle des médecins, chirurgiens et apothicaires.

Autre effet de la peste noire : la persécution des minorités devenues boucs émissaires, "responsables" de la peste : lépreux, juifs, gitans, mendiants, étrangers, frères mendiants (franciscains).

Le taux de mortalité variait beaucoup selon les régions ; les pertes, jusqu'à 80 % de la population, furent concentrées dans les pays du sud, France, Italie, Espagne, Portugal où la peste sévit pendant quatre longues années ; par contre, en Angleterre, en Allemagne, les pertes ne dépassèrent pas 20 % ; ce ne sont, bien sûr, que des estimations. Par la suite, la peste revint régulièrement ; du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e siècle, il y eut plus de cent épidémies de peste ; voici quelques chiffres :

Venise 1575-1577 :	50 000 morts
Munich 1634 :	15 000 morts
Moscou 1654-1656 :	200 000 morts
Londres 1603 :	38 000 morts
Amsterdam 1663-1664 :	50 000 morts

En France, après la peste de 1630-1631, il faudra attendre presque un siècle, jusqu'en 1720, pour la voir revenir pour la dernière fois (sauf cas isolés). En Europe septentrionale, une épidémie après la Grande Guerre (Suède, Russie et alliés) détruisit un tiers de la population de la région. Un tiers de la population de la Prusse orientale mourut en 1709-1711, deux tiers de la population d'Helsinki, un tiers de la population de Stockholm périrent en 1711. En 1738, la grande peste fit de grands ravages en Europe de l'Est, Ukraine, Roumanie jusqu'à l'Adriatique et par bateau jusqu'en Tunisie. Le dernier exemple est la peste de Moscou, en 1771. Peut-être faut-il considérer les épidémies du dix-huitième siècle comme faisant partie de la seconde vague, des soubresauts qui prolongent la série noire du dix-septième siècle.

La troisième vague de peste se situe au dix-neuvième, vingtième siècle ; elle touche peu l'Europe après le milieu du dix-neuvième siècle, se cantonne surtout en Asie et en Chine; elle semble disparaître, sauf dans des cas isolés (Manchourie, 1910–1911 : 60 000 victimes ; Paris 1920 : 94 cas, dont 34 morts ; Marseille, 1920 : 40 morts). Elle fut utilisée comme arme biologique par les Japonais contre les Chinois à Ningpo en 1942 ; il y eut 500 morts.

Yersinia pestis pourrait constituer une redoutable arme biologique comme le prouve l'épouvantable anecdote suivante : dans les années 80, au temps de l'apartheid, un médecin californien avait fourni « un sac rempli de microbes de choléra, de typhoïde, de botulisme, de la maladie du charbon et de la peste bubonique » à un médecin sud-africain pour un programme d'extermination des Noirs... Accusé de meurtre, ce dernier s'est suicidé.

D'après l'Organisation mondiale de la Santé, la maladie reste endémique dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, notamment à Madagascar, au Zaïre, au Pérou, au Vietnam. Mais, sur 2603 cas notifiés en 1999 par quatorze pays, seuls 210 ont été mortels.

La peste de 1628–1632 en Provence

La peste, donc, cette “maladie contagieuse”, qui suscitait chez les gens une peur presque panique visita souvent les communautés de haute Provence, comme ailleurs. On la signale en Provence en 1348 sous la reine Jeanne, mais Valensole, à ce moment là semble avoir été relativement peu touchée. Il en est autrement en 1415. D’après une requête des habitants adressée à Louis II, comte de Provence, 333 personnes avaient péri. La maladie sévit encore en 1465, 1466, 1468. Après une reprise particulièrement fulgurante, on estime la population de Valensole en 1471 à 700 âmes (contre une moyenne de 2 000 à 3 000). La bête rôdait toujours, n’était que temporairement vaincue ou plutôt repoussée.

La peste de 1629 fait partie d’un des plus terribles cycles de mortalité de l’Ancien Régime au sud de la Loire. Apparue dans le nord en 1627, on la voit déjà en 1628 dans le Rouergue. En haute Provence, elle se manifeste pour la première fois vers la fin du mois de mai 1629 dans le petit village de Chénerilles dominant la Bléone à quelques lieues de Digne ; le village est depuis longtemps tombé en ruines. Peu après, on la voit s’installer simultanément à Digne et à Forcalquier. Par qui fut-elle apportée ? Sans doute par les soldats de l’armée d’Italie sous le maréchal Créqui qui, après les opérations militaires sur la frontière à propos de la succession de Mantoue et de Monferrat, se replièrent sur la France. Du moins Gassendi l’affirme. Une compagnie de cavalerie passa à Digne autour du 20 mai revenant de Suze et en route pour Nîmes. Elle fit étape au Jeu de Paume y laissant quelques malades déjà atteints. Peut-être quelque soldat séparé de son régiment, voire déserteur, était-il passé par Chénerilles, village plutôt isolé et salubre. Ou bien, ce furent les commissionnaires envoyés au hameau par les consuls de Digne pour secourir les habitants et apporter des vivres et des remèdes qui l’introduisirent.

Toujours est-il que la progression de la maladie fut d’une rapidité dramatique. À Digne, en quatre mois, de juillet à octobre, à peu près 8 000 personnes sur une population de 10 000 moururent dans des conditions et des souffrances atroces. Gassendi, qui y retourna trois ans après, et surtout le docteur David de Lautaret, qui en fut le témoin, décrivent de façon saisissante les scènes d’horreur, de folie et de désolation. À Forcalquier, 2 000 habitants périrent, à Riez 3 000 sur une population de 5 000, presque tous au mois d’août 1629. Sisteron, de mai à octobre 1630 en perdit 4 000. Et ceci malgré les mesures prises telles que le blocus des villes, les barrières sanitaires, les gardes, la mise en quarantaine et la dispersion des habitants dans des huttes, cabanons et abris de fortune à la campagne. Il va sans dire que la plupart des remèdes et traitements médicaux de l’époque ne furent d’aucune utilité. Seule, la ville de Manosque, grâce aux cordons sanitaires établis autour de ses remparts, semble avoir relativement moins souffert.

La peste à Valensole au XVII^e siècle

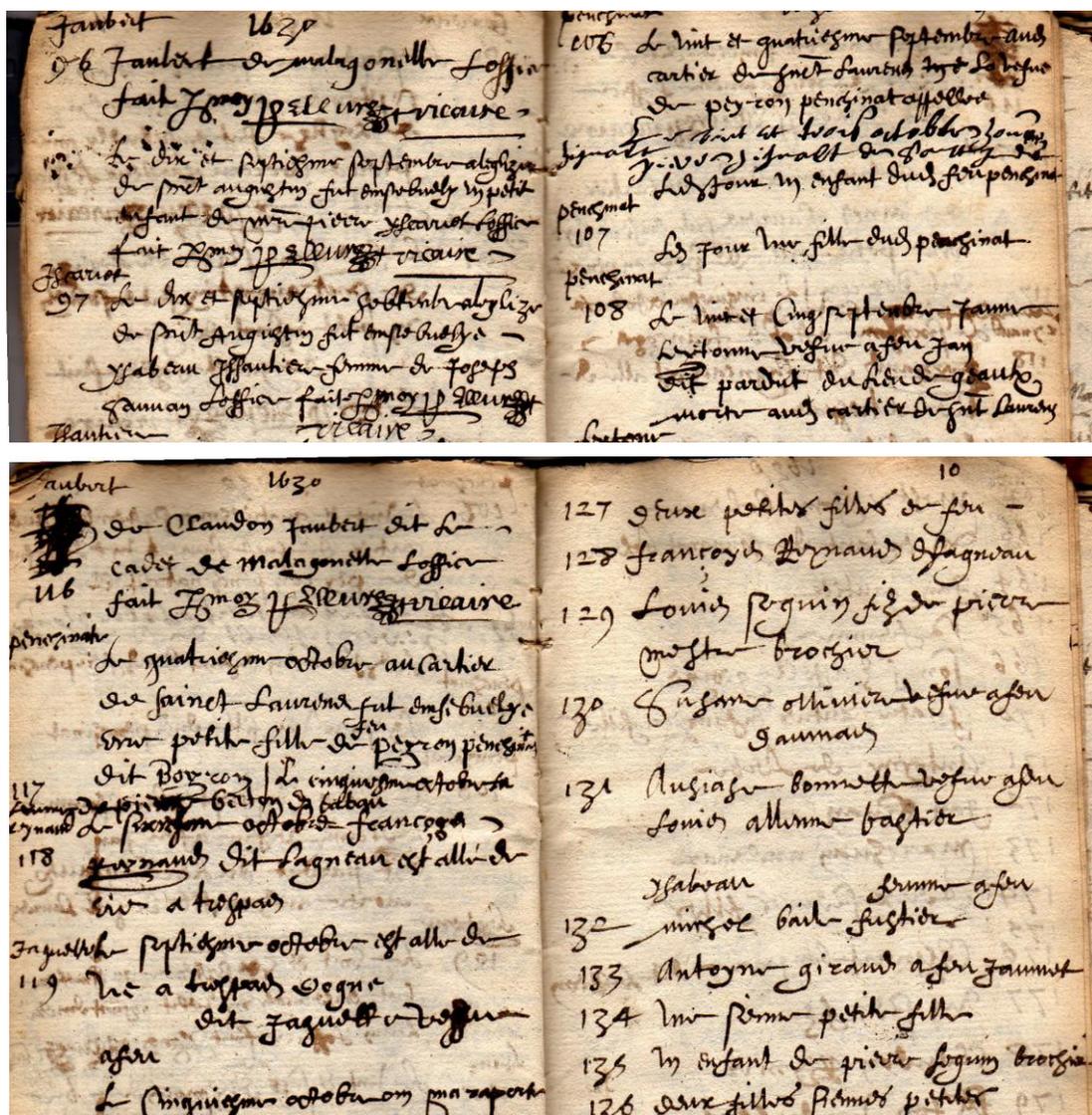
À Valensole, grâce aux délibérations du conseil municipal de l’époque et aux minutes du bureau de santé qui y fut établi, nous pouvons suivre de près le déroulement des événements.

En 1628, poussée par le docteur Combe, la communauté établit des barrières aux portes de la ville et oblige les étrangers à présenter un billet de santé pour entrer dans Valensole. Le 25 novembre 1628, en conformité avec les arrêts de « *Nosseigneurs de la Cour du Parlement d’Aix* », il est décidé de créer un bureau de santé de personnes capables pour prendre toutes les mesures requises. Le 4 juillet, on délibère d’envoyer une députation à Digne pour prendre des nouvelles et « *offrir toutes sortes d’assistances* ». Il est convenu de prendre un homme à Mézel pour guider et conduire la députation auprès des consuls. Le 13 juillet, il est fait mention dans l’assemblée du bureau de la maladie contagieuse à Digne. Il paraîtrait que cette maladie « *a été apportée par le moyen de diverses marchandises venant de Lyon* ». Or,

Honoré Mariaud, marchand de Valensole, a précisément des marchandises venant de Lyon. Il est délibéré de fermer la boutique du marchand, d'enfermer les marchandises et de garder la clef.

Le 17 juillet 1629, le parlement d'Aix publie un arrêt de la cour contenant règlement sur le fait de la peste. Chaque communauté en reçoit un exemplaire et est tenue de mettre les mesures en vigueur. Le 18 juillet 1630, les communautés de Puimoisson, Allemagne, Montagnac, Valensole envoient des hommes pour faire le blocus de Riez déjà atteinte gravement.

Par la suite, on permit aux habitants de Riez de construire leurs cabanes sur le territoire de Valensole, territoire très vaste, à condition de rester loin de la ville. On permit également au chapitre de Riez, campé sur le plateau, de venir s'installer à Valensole et de dire l'office canonial dans la chapelle du couvent des Augustins. Toute personne venant de Riez fut automatiquement suspecte. Dom Jacques Jaubert, religieux bénédictin de Valensole fut mis en quarantaine pour être allé à Riez en pleine épidémie et une demoiselle venant se réfugier à la bastide d'Arlande, à quelques kilomètres de Valensole sur la route de Puimoisson fut gardée par deux miliciens (octobre 1630). Le 22 septembre 1630, on décide au conseil d'acheter des drogues pour soigner les malades. Les consuls avaient déjà fait rentrer du blé, qu'ils allaient ensuite transformer en pains pour distribuer aux pauvres indigents et aux malades.



Extraits du registre des sépultures de 1630, montrant l'accélération des décès

La peste semble s'installer à Valensole au mois de septembre 1630. On dit que la maladie était apportée de Marseille par une femme du pays qui y était allée chercher un nourrisson en dépit des consignes. Mais on remarque aussi sur les registres paroissiaux (état civil) deux ou trois inconnus et un soldat de passage morts subitement, le soldat rentrait du Piémont. La maladie éclate d'abord aux bastides, au Villard et aux Pinchinats. Le 24 septembre, on décide d'envoyer des gardes. Il y avait trois ou quatre morts douteux. Puis le 29 septembre, on apprend au conseil, tenu dans la salle de l'hôpital, qu'il y a deux morts aux Pinchinats, que l'on ne pourra sortir attendu qu'il n'y a qu'une petite fille de sept ans pour aider. Messieurs d'Esclapon, Fesse, Bourdin, Amand (membres du bureau de santé) se rendent sur place avec Louis Baille, menuisier, et Luc Bodo, capitaine de la garde, décidés à tout brûler s'ils n'arrivent pas à sortir les corps. En fait, les registres paroissiaux semblent conclure que ces premiers morts sont dus à la contagion. Dans le cinquième cahier (GG 5 quinter) est enregistré à l'entrée 104, la mort, aux Bastides de Saint-Laurens, de la veuve d'Honorat Matéron. Le mot « contagion » est ajouté par le vicaire Bleur. Puis aux entrées 106, 107 est enregistré la mort de la veuve de Peyron Pinchinat, d'un enfant (les 23 et 24 septembre), puis le 30 septembre, un autre enfant (entrée 114) ; les autres entrées concernent la mort d'autres membres de la famille Matéron survenue également au quartier de Saint-Laurens dans le courant de la même semaine. De septembre 1630 jusqu'au mois de juillet 1631, les morts se succèdent à un rythme alarmant. On n'a plus la possibilité d'enterrer les morts ni au cimetière, ni à la nef de l'église, ni dans les caveaux devant les chapelles de l'église, ni au couvent des Augustins. La plus grande partie des morts a dû être sommairement enterrée là où ils sont tombés, près de l'hôpital, au quartier du Riou ou à l'emplacement de l'actuelle chapelle de la Trinité.

Les consuls du bureau de santé et le capitaine de la garde, Luc de Bodo organisèrent comme ils purent la défense. Par prudence, le conseil se réunit en dehors de la ville, soit à l'hôpital au Riou, soit dans une bastide appartenant à un consul. Le 5 mai 1631, on s'assemble dans la maison de monsieur de Lauzière, alors premier consul. On décide de continuer l'infirmerie où l'on portera les malades. Les pauvres vont être obligés de sortir de la ville et d'habiter dans des quartiers déterminés. Un chirurgien va être nommé. Le 25 mai, on se réunit à nouveau au quartier Notre-Dame chez le sieur Darnaud. On décide de renforcer la garde avec un caporal et des soldats. Tous les malades doivent obligatoirement quitter la ville pour habiter dans des bastides et des cabanes jusqu'à la cessation totale de la maladie. De juin à novembre 1631, il n'y eut plus de réunion. Alors commença une vaste opération pour nourrir tous les malades, indigents et pauvres éparpillés sur tout le territoire de la commune. Une vingtaine de milliers de pains furent distribués par les soins du sieur Esprit Garcin, administrateur. On n'oublie pas non plus les voisins dans d'autres communautés atteintes par la maladie. Le 18 novembre 1631, le conseil décide de prêter de l'argent à Brunet pour l'aider dans sa lutte contre la maladie.

Les consuls, bureau et gardes furent secondés non seulement par le clergé du lieu mais aussi par le frère Boniface, capucin, et deux frères observantins venus d'Aix pour parfumer et soigner les malades et désinfecter les lieux.

En tout, sur deux ans, Valensole perdit environ 435 habitants, presque deux fois plus que le taux de mortalité moyenne. Certes la peste fut meurtrière mais beaucoup moins importante pour une population d'environ 3 000 âmes qu'ailleurs, comme à Digne, Riez, Sisteron où la population fut décimée. Nous pensons qu'on peut attribuer ce succès relatif aux mesures de ségrégation prises par les autorités. Surtout, Valensole disposait d'un vaste territoire où les gens dispersés et gardés risquaient un peu moins de se contaminer et avaient quelques chances de survivre.

DOCUMENTS ANNEXES

MÉMOIRE SUR LA PESTE DE DIGNE EN 1629,
par le médecin David de Lautaret qui fut témoin de l'épidémie.

« Les corps morts estoyent horribles à voir, leur cuir hideux et d'un teint espouvantable, les visages desfigurés, affreux et tournevirez. Ils n'avoient pas les membres flexibles et les chairs molles comme l'on veut persuader, mais la plus part roides et tendus... », « Or, comme ceste furieuse bacchante remplissoit les maisons et cabanes de malades et de corps morts et toute la Province de frayeur, les directeurs abandonnent le gouvernail, les officiers quittent et s'escartent, le premier médite le dernier son asyle pour s'y réfugier, la justice s'éclipse, le culte divin cesse sans marque restante de religion, et le bureau se dissipe. Tost après, les consuls s'en vont, les fontaines tarissent, les eaux des moulins manquent, les fours deviennent froids, la police s'esvanouyt, les vertus morales et chrestiennes sont esteintes, les boutiques fermées et les maisons ouvertes, les rues et les places jonchées de corps morts. Les malades périssoyent à faute de toutes choses. Il falloit donner les deux cents escus à un valet, pour un seul moys. L'horloge se démonte, les cloches ne sonnent plus; les serviteurs sont les maistres; rien que desdain, cruauté, barbarie et horreur. Il ne se présente que des phanstomes et des ombres de vivants dans l'indifférence de la vie et de la mort; on n'entend que la charrette comblée de corps morts qui n'est pas bastante à les porter dehors.

Ce massacre dure si terriblement que l'espouvante en parvint jusques aux villages circonvoisins, qui pensant mieux s'affermir contre ceste furie et s'affranchir de ce péril, ne songeoyent qu'à restrécir tousjours cest embrasement. Il faut proposer aux assemblées des forains de mettre le feu à la ville et la brusler; l'exécution en feut suspendue par la nouvelle que divers autres lieux estoyent assaillis de mesme misère, et qu'à les traiter tous esgalement, il faudroit possible de faire un général incendie des villes de la Provence...

Pendant les corps morts se multiplient si déplorablement dans la ville qu'on les laisse longtems sans sépulture et quelques-uns sautent en pièces quand on les veut entrainer. Un seul jour de la fin de ce moys on compte mil cinq cents cadavres sur le pavé, causant une puanteur suffocante; il en décédoit alors huit vingts d'un soleil à l'autre. L'attelage de la charrette estoit rompu, néantmoins chascun s'esforce d'enterrer les siens et séquestrer le vif d'avec le mort. Les courbeaux eschapez et quelques autres qu'on tira de la prison d'entre les condannez, en charrioyent incessamment sur les épaules, et en chargeoyent des asnes et des chevaux et le chariot estant rhabillé l'on entassa des si grands monceaux au seuil des portes de la ville qu'ils sembloient des vaisseaux chargez de bales de coton. On les reposoit là pour nettoyer plus promptement le dedans, et pour avoir plus de loisir de creuser aprez les monuments à tous ensemblement.

Dans une petite chambre de deux cannes carrées, s'en est trouvé neuf sur le carreau. On les ensevelit sans pompe funèbre et sans cérémonie: nul deuil, nul compliment de prestres ny d'amys ny de parents nul ne pleure pour la mort ny vit pour la vie; aussi ne s'est-il veu naistre personne en ce temps; On les inhume ou plustost descharge dans des fosses profondes. Il y a encore parmi les vivants qui ont esté enterrez parmy les morts. Le danger estoit si présent et de si peu d'espérance de ressource qu'on commençoit à se coudre avant qu'estre attrapez de peur d'aller sans linceul et sans habit lugubre; des familles et races entières en ont esté exterminées.

Une fille de vingt ans jettée en terre s'esveilla monstrant quelque mouvement et feut retirée du sepulchre; plusieurs sont pourris en des jardins et des basses cours; un autre ressucita de son enterrement en estat d'estre ensevely deux fois. Aux huttes, les survivants enterroyent leurs compaignons; le mari, la femme, la mère le fils, la soeur le frère et le maistre, la chambrière. Il y en a de si peu couverts qu'au premier vent ils ont montré la jambe, le bras ou le visage. Certains ont esté longuement morts dans leurs cabanes, sans qu'on le sceut et qu'on les osât approcher. Un chien garda son maistre cinq ou six jours sans manger. Tout le terroir n'estoit qu'un cimetière. Les chevaux couroyent par les pasquis sans bride et sans palefrenier. Plusieurs couchoient sur la dure et au serain tous vestus, sans que nul ne les voulent ouyr ni leur tendre la main. Il s'en est mesme trouvé qui ne s'estait peu deslier l'aiguillette de quelques jours, ont laissé leurs chausses pleines de leurs oeuvres; d'autres ont esté dévorez par les bestes sauvages et les membres arrachéz...

Un pestiféré monta sur les toits des maisons et, aprez avoir sauté et dansé, dans les rues, où il passoit, la capriole, s'en alla cambadant hors de la ville vers le pont, gaya la rivière et s'achemina tout nu directement au corps de garde, dont la garnison le tua. Un cordelier eschela sur un couvert, duquel il jettoit les tuiles l'un aprez l'autre et grimpoit les murailles comme un escurieu; un autre chantoit en ses derniers aboys avec plus de grâce que jamais et, comme le cygne, souspiroit ses plus doux

accents. Un père malade précipita son fils et le lança de la fenestre tout vivant; quelqu'un s'est brisé cuidant voler; dans la resverie la plupart cherchoit à faire chemin; Un autre, croyant flotter dans un vaisseau sur mer agitée de la tempeste, jettoit tout dehors de crainte de naufrage. Certain courroucé de ce qu'on l'avoit résigné dans la maladrerie, s'estimant encor en parfaite disposition, se derroba de là, donna barres à ceux qui luyvenoyent en rencontre et courut enfin à perte d'haleine vers sa famille où il surprit sa femme et la forçant rendit l'âme avec elle, sans exception de ses petits. Un homme trentenaire s'excitant d'un somme de quatre jours, qui le faisoit prendre pour un mort et qui n'estoit plus emmy les vivants qu'à faute de gents pour l'enterrer, alloit partout prophétisant les choses futures et annonçoit le jugement de Dieu, vagabondant jour et nuit pour exhorter le peuple à la repentance. Il donnoit mesme sa malédiction à qui ne se mettoit à genoux devant luy. Une veuve demeura deux sebmains endormie et close dans sa chambre, sans que jamais aucun l'ait veue et luy ait rien donné soit à boire soit à manger. Une fille de vingt cinq ans tomba dans une vigne comme battue de la foudre, et feut engagée dans un sommeil si profond que nulles secousses faites par le chemin ne la peurent exciter; elle feut durant trois jours entiers dans une perclusion de tous les sentiments, au quatriesme elle sentit un bubon en l'aisne, dont elle guérit; merveille, car les malades tant assoupis, qui tardoyent si longuement de respondre aux assistants, estoyent incontinent saisis des courbeaux et rangez parmi les morts. Une famille feut bruslée vive-morte dans sa métairie, située au terroir voisin, de propos délibéré. La présomption de la maladie fit commettre cest attentat pour en arrester le progrez; ce n'est qu'à trois arquebusades de la ville.

De tant de morts ou malades on n'a pas eu moyen d'en secourir cinq cents. Tout estoit en desrouté; l'appréhension estoit si grande que tout le monde fuyoit; les moindres maux passoyent pour des pestes. Bien servoit de se pouvoir paistre et de ne dependre totalement de la mercy d'autruy: une femme mesme refusa de gouverner son mary suspect de contagion;

Cette maladie commença à décliner au mitan d'aoust. Il n'en mouroit plus que trois ou quatre tous les jours en septembre, et c'estoyent de ceux qui venoyent et s'estoyent conservez aux cabanes. Elle joua la catastrophe de sa tragédie à la lune d'octobre. Les rues et les places verdoyent desja de mousse et de germe vert: une voix poussée retentissoit merveilleusement par la ville et sembloit, à chaque pas, rencontrer un écho qui la répétoit; tout estoit vuide dedans, et ce n'estoit plus qu'une solitude si lamentable que les arondelles mesmes ne vouloyent pas séjourner ».

Ce document est cité par Raymond Collier dans son ouvrage, *La Vie en Haute-Provence de 1600 à 1850*.

MÉMOIRE inédit trouvé et publié par Z. Isnard dans le *Bulletin historique et philologique* de 1891.

« ...Rien n'égala jamais le désastre dont nous avons à parler: il ne resta guère que la sixième ou la septième partie de la population; en effet, avant que ce fléau se fût abattu sur la ville, on ne comptait à Digne pas moins de dix mille âmes, et après à peine put-on en trouver quinze cents. Nous nous trouvions alors en Flandre, où nous reçumes de nos amis, comme depuis nous en reçumes à Paris, des lettres lamentables, mais notre étonnement fut bien pire, lorsque revenus à Digne trois ans après, nous trouvâmes désertes la plupart des maisons de cette ville que nous avions laissée si populeuse, et que nous ne rencontrâmes plus dans les rues que des figures à peu près inconnues. Il fut petit le nombre des amis que nous pûmes embrasser; et c'était une chose affreuse que d'entendre tout ce qu'ils avaient souffert, à ceux qui avaient échappé à la mort ».

Il faut être extrêmement prudent quant au chiffre de morts avancé ; il est peu probable que Digne ait eu une population de dix mille habitants à l'époque.

REGISTRES PAROISSIAUX (état civil)

Ces documents donnent des précisions concernant les morts survenues pendant cette sombre période de l'histoire locale.

Dans le répertoire général 1618-1674 rédigé par Jean-Baptiste de Villeneuve, vicaire perpétuel (curé) de Valensole au XVIII^e siècle, on lit : « à la suite de cette année 1630, il se trouve dans le registre, un mémoire ou simple liste de ceux qui sont morts de la contagion. »

Pour 1631, on lit: « Ici ne sont pas compris ceux qui moururent de la contagion aux premiers mois de cette année ».

Dans le registre des mariages et des sépultures pour 1630-1631, on lit de la main du vicaire Bleur : « *ici la mémoire de tous ceux qui sont morts de la contagion au terroir et dans la ville de Valensole depuis le milieu du mois de septembre et premièrement, Marguerite de Gap, femme à feu François Reynaud dit Sagnivan* ».

Les morts se succèdent à un tel rythme qu'il n'y a pas pour la plupart la moindre mention de la date du décès. Souvent deux ou trois figurent sur la même entrée, dont beaucoup d'enfants, des familles entières qui se suivent de près dans la mort. Le curé n'a pas même le temps de signer l'acte.

En tout, pour la période de janvier 1630 au 2 juillet 1631, il y eut 342 morts, la plupart de la peste. Du 1^{er} janvier au 17 octobre 1631, il y eut 52 morts de la peste; du 17 octobre à la fin décembre 1631, il y eut 41 morts, la peste avait cessé de sévir autour du 8 décembre. Sur deux ans, il y eut 435 morts, à comparer avec une moyenne annuelle de 120 (en période dite "normale"). On pourrait même aller jusqu'à dire que Valensole s'en est très bien tiré ; il est vrai qu'au plus fort de l'épidémie, 342 personnes passent de vie à trépas. La peste a bien évidemment un effet sur le nombre de naissances et de mariages. Pour une moyenne en période dite normale de 130 à 150 naissances par an, on enregistre les nombres suivants, à l'époque de l'épidémie :

1629 : 146
 1630 : 106
 1631 : 126
 1632 : 115
 1633 : 151

Pour les mariages :

1629 : 22
 1630 : 27
 1631 : 22
 1632 : 60
 1633 : 38

pour une moyenne annuelle de 20 à 25.

On remarque que la population s'est rapidement remise des effets de la peste, le nombre de naissances et de mariages ayant rapidement compensé les pertes.

La fête de la Trinité à Valensole

« La fête de la Trinité est la seule fête patronale à laquelle nous puissions assigner une époque fixe de commencement et la véritable cause qui la fait établir. La peste désola Valensole en 1630 et 1631. Les infirmeries furent placées dans le vallon du Riou, charmante vallée à l'ouest de la ville; la peste cessa sans que l'on sut vraiment pourquoi. Une procession en action de grâce et une messe solennelle suivie de prières, pour obtenir le repos de l'âme de ceux qui avaient succombé à la maladie, furent établies pour avoir lieu tous les ans et à perpétuité à la chapelle de la trinité, au quartier du Riou. Les preuves que nous donnons à l'appui de ce que nous avançons font que la procession a été faite et la grand messe célébrée sans interruption de mémoire d'homme jusqu'à la révolution en 1790. Une tradition ancienne et certaine nous le prouve, une population entière l'affirme pour nous, nous le tenons de notre oncle, c'est-à-dire de François Aubert, médecin, né en 1715, qui le tenait à son tour de son grand-père né en 1662, fils de Joseph Aubert qui vint se marier à Valensole en 1642, dix ans après l'établissement de la procession et la cessation de la peste. C'est à lui que nous devons les détails de la célébration ancienne de cette fête qui concordent parfaitement avec la tradition confirmée à Valensole jusqu'à ce jour. Après la messe le célébrant se plaçait autrefois et se place encore aujourd'hui sur la porte de la chapelle et fait l'absolute pour les morts, ce qui nous fait connaître en premier lieu son ancienneté et en second lieu la cause de son institution.

Cette procession dut être bien nombreuse et la réunion des habitants à la chapelle du Riou très considérable. Les premières années qui suivirent la cessation de la peste, la mortalité fut si grande

qu'il n'y eut pas de fête, aucune famille qui n'eut à regretter la perte de quelque de ses membres. La population entière effrayée, attristée par les plaies encore saignantes et par suite plus religieuse dut se réunir pour prendre part aux prières publiques adressées à Dieu afin d'intercéder la divinité en faveur des victimes de la contagion. C'est sans doute de là qu'est venue et la célébrité de la fête et l'affluence des habitants qu'on y a remarqué de tous les temps, et qui s'y portent encore en masse aujourd'hui lorsqu'ils croient pouvoir y remplir un acte religieux.

La confrérie des pères pénitents blancs étant établie à Valensole avant 1630, comme corporation éminemment religieuse, elle s'obligea par voeu de faire à perpétuité une neuvaine en action de grâce pour la cessation de la peste en 1631. Cette neuvaine consistait à une procession pendant neuf jours consécutifs faisant chaque jour une station différente dans une des églises de la ville, chapelles rurales, soit au pied d'une croix de mission. L'avant dernier jour de la neuvaine qui se trouvait toujours le jour de la Trinité, la procession se rendait à la chapelle du Riou, quartier où avait été placée l'infirmerie. C'est cette procession qui donna lieu à la fête patronale que nous allons décrire: nous nous réservons de faire connaître aux articles « processions » et « pestes » quels étaient les lieux où se faisaient les stations. Les autres huit jours, cette neuvaine interrompue pendant les orages de la Révolution, a recommencé pendant le dernier Concordat et l'époque où l'exercice public de la religion a été autorisé. Les frères pénitents d'aujourd'hui comme ceux du temps passé sont fort exacts à s'acquitter du voeu fait par leurs prédécesseurs. Voici quel était anciennement l'ordre de cette procession et les usages qui s'y observaient. A deux heures du matin du jour de la Trinité, un frère pénitent faisait par trois fois le tour de la ville avec la petite cloche de la chapelle pour avertir les frères de se rendre pour la procession, à ce rappel tous les frères se réunissaient à la chapelle. Un des vicaires de la paroisse qui les accompagnait toujours s'y rendait aussi, au soleil levant, tous les frères revêtus de leurs habits s'en allaient processionnellement jusqu'à la chapelle Saint- Barthélemy placée à la croisière des chemins de Manosque et de celui du Thor, il leur était permis là d'ôter leurs habits , de les retrousser et sans observer aucun ordre dans la marche, ils s'en allaient ainsi jusqu'à la croix du Riou. C'était le point de ralliement. Les premiers arrivés attendaient les derniers. Lorsqu'ils étaient tous réunis, ils remettaient leurs habits, reprenaient l'ordre de la procession et se rendaient ainsi à la chapelle de la Trinité. Aussitôt les choristes entonnaient une grande messe qui était chantée en grande solennité. Après la messe, les Frères Pénitents se plaçaient en ordre hors de la chapelle et le prêtre célébrant se tenait sur la porte de l'église, faisait l'absolute et récitait les prières pour les morts. Il faisait toujours mention du frère Boniface présumé être le premier pénitent de la confrérie de Valensole, décédé, on croit même qu'il mourut de la peste et qu'il fut enterré derrière la chapelle où l'on voit encore son tombeau. Nous n'osons assurer la vérité de ce fait. La procession se remettait en marche et arrivait à la fontaine du Riou, au passage du petit ruisseau que forme l'eau au sortie du réservoir, le recteur et le vice-recteur faisaient distribuer à chaque frère, une portion pour son déjeuner, consistant à un petit pain de demi-livre, un quart de pot de vin et une tranche de jambon. Alors tous les frères retroussant leurs habits, se groupaient autour de la fontaine et prenaient leur repas. La présence du prêtre qui déjeunait toujours à la table du recteur les obligeait d'user de retenue dans leurs discours. Tout se passait avec beaucoup de décence. Le souvenir du fléau qui avait décimé les habitants de Valensole, malgré l'espace de temps qui s'était écoulé, portait tous les frères au recueillement. Il répandait sur cette réunion un sentiment de tristesse religieuse que les prières de l'absolute que le prêtre venait de faire augmentait encore; Tous les membres de la confrérie connaissaient le but de la procession et la cause qui l'avait fait établir. Ils se voyaient comme représentant leurs prédécesseurs implorant dans leur détresse la miséricorde divine pour la cessation de la peste et lui adressant des prières pour les en préserver à l'avenir, ils venaient entendre le nom du frère Boniface qu'il savaient tous être en tête du nécrologue de la confrérie, nécrologue dans lequel le nom de chacun d'eux devait un jour figurer, une idée de mort se mêlait ainsi au souvenir de ce temps de calamité, ils foulèrent aux pieds cette même terre sur laquelle jadis leurs ancêtres avaient terminé leur existence dans les douleurs, privés de tout secours, sans consolations, privés même de leurs plus proches parents. Si la fraîcheur d'une belle matinée de printemps, le murmure de la fontaine, le chant des oiseaux, la verdure qui les entourait, n'avaient pas affaibli des sensations, si pénibles, cette réunion aurait été certainement aussi triste, aussi silencieuse que l'est ordinairement celle qui accompagne un cadavre à la sépulture.

Le déjeuner terminé, la cloche avertissait les frères de reprendre leur rang et la procession retournait à la ville dans le même ordre qu'elle avait observé en venant. Les Pénitents chantaient depuis Saint Barthélémy jusqu'à leur chapelle, l'hymne lux beata trinitas. D'après la tradition, voilà de quelle manière se célébrait autrefois la fête de la Trinité. Elle dut être éminemment religieuse dans ses commencements, il est certain que dans les premières années de son établissement, on dut en bannir les amusements profanes qui ne s'y sont introduits qu'après le décès de ceux qui vivaient à l'époque

de la peste, et lorsque l'impression que cette épidémie avait laissé dans les esprits, se fut affaiblie. Il n'y eut que peu de changements depuis dans la partie religieuse de cette fête. Seulement le déjeuner fourni par les recteurs a été supprimé. On peut présumer avec vraisemblance que cette suppression n'a eu lieu que pour diminuer les charges imposées aux recteurs pendant leurs années d'exercice. Ces dignitaires ne sont tenus depuis longtemps que d'offrir à déjeuner au prêtre qui va célébrer la messe. Les frères prenaient leur repas isolément ou formant de petites réunions qui se faisaient porter ce qui était nécessaire, s'ils n'aimaient mieux acheter sur les lieux des cabaretiens qui sont déjà établis auprès de la fontaine. En 1835, il y eut une amélioration pour la décence de la procession. Sieur François Marinel, vice-recteur en exercice observa à la confrérie qu'il ne convenait pas que les frères se dispersent et ne suivissent aucun ordre depuis Saint Barthélemy jusqu'à la croix du Riou, ce qui, outre le mauvais effet que cela produisait, exposait le prêtre qui les accompagnait à se voir délaissé avec les dignitaires de la chapelle, de plus que cette dispersion donnait un air de dissipation qui convenait peu à une procession qui n'avait été instituée que pour demander à Dieu de les préserver de la peste à l'avenir et lui offrir des prières pour le repos de l'âme des victimes que la contagion fit en 1630. Il proposa en conséquence que les frères réciteraient pendant la route leur office, ce qui fut accepté et a été pratiqué depuis lors. Sage réforme qui retient tous les pénitents dans le recueillement pendant la durée de cette cérémonie. Aujourd'hui que deux siècles nous séparent de ce temps de désolations, les frères pénitents semblent encore éprouver un sentiment de tristesse en se rendant à la chapelle de la Trinité et pendant les cérémonies religieuses qui s'y pratiquent. Réunis en corps, on dirait qu'ils partagent à leur tour les angoisses dont leurs ancêtres avaient été en proie dans ce même lieu. Il est facile d'apercevoir les traces de ces antiques impressions en comparant le pénitent en habit de la confrérie remplissant dans la matinée un devoir religieux de ce même pénitent redevenu citoyen et participant aux amusements profanes le restant de la journée. Le premier est grave, pensif, recueilli dans sa marche, le second est dissipé, évaporé dans ses amusements, parce que celui-là pense au temps de désolation qu'il redoute, celui-ci ne pense qu'au plaisir qu'il recherche. Le lieu même de la scène nous offre cette différence. La vallée de la Trinité ressemble pendant la matinée à un vaste sanctuaire destiné à la prière, au recueillement et aux antiques souvenirs du malheur, dans l'après-midi c'est un lieu de plaisir et de dissipation dans lequel se trouvent réunis tous les amusements qui composent le romerage provençal. Il est de règle que les frères pénitents qui font partie de la procession en allant à la Trinité, doivent retourner en corps et processionnellement. Il en est peu qui s'en dispensent et ceux qui le font sont remarqués et critiqués. Le retour à la ville a toujours lieu vers onze heures du matin. Les pénitents qui veulent profiter ensuite des amusements, retournent au Riou dans l'après-midi. Avant la Révolution de 89, trois prieurs choisis parmi les Bastidons du quartier étaient désignés chaque année par les prieurs sortants pour leur succéder, chargés des clefs de la chapelle, ils en soignaient l'autel et le réparaient pour le jour de la fête de la Trinité et pour les autres jours de l'année, lorsque par occasion, quelque prêtre voulait y célébrer la messe. C'est ce que nous avons vu pratiquer dans le temps, lorsque Monsieur l'Abbé Dolléon, ancien prêtre retiré, habitant la Bastide des Marges faisait un devoir pendant l'été de dire la messe tous les jours de fête. On assure que plus anciennement un prêtre recevait une rétribution en bled ou en argent de la part des propriétaires des domaines d'alentour venait y célébrer l'office divin le dimanche pendant toute l'année. La ville n'ayant jamais contribué pour le paiement de ce prêtre, nous n'avons rien trouvé dans nos recherches qui peut nous assurer que cela ait été. La chapelle fut dévastée pendant la Révolution sans être cependant démolie, mais il n'y eut plus de prieurs nommés ni de messes dites, ni de fête célébrée après la restauration quoique la procession ait été célébrée, ensuite la nomination des prieurs n'eut pas lieu. Ce n'est que depuis trois ans qu'elle l'a été de nouveau.

Les revenus de la chapelle consistaient à quelques linges provenant de la vente de petites propriétés lesquelles étaient vendues dans le temps aux quettes en bled aux bastides du quartier et du produit du bassin le jour de la fête : quoique très modiques ils étaient suffisants. La dépense était presque nulle. Elle ne consistait qu'à quelques livres de cire et à l'achat des prix pour les joies, pour le jour de la fête.

Après avoir décrit la partie religieuse de la fête de la Trinité, il nous reste à faire connaître les amusements profanes qui s'y sont introduits dans le temps et qui ont rendu cette fête semblable à toutes les autres fêtes patronales.

Diane ou Réveil à l'aurore à Valensole huit jours avant la fête. Les cabaretiens faisaient porter pendant la nuit qui précédait le jour de la Trinité, du pain, du vin et des viandes diversement préparées mais surtout le fameux fricandeau que nous avons fait connaître à l'article de la fête de Notre Dame de septembre. Avant l'arrivée de la procession ils étaient déjà établis sous une rangée de superbes noyers séculaires bordant le ruisseau qui forme l'eau de la fontaine. C'est sous leur ombrage que les

rayons du soleil ne pouvaient pénétrer dans aucune partie de la journée, qu'avaient lieu la vente et la consommation de ces comestibles.

Les habitants avertis par la clochette des pénitents et par les tambours, se préparaient en foule pour se rendre à la Trinité. Les jeunes gens guidés par la fougue de l'âge et par l'impatience qui les caractérise, précédaient la procession. Les autres d'un âge plus rassis, mus par un sentiment religieux la suivaient, ceux qui étaient plus désireux d'aller faire un bon déjeuner sur l'herbe fraîche que d'assister à une grande messe venaient plus tard. Il leur suffisait d'arriver dans la vallée du Riou avant la sortie des pénitents de la chapelle. Ils ne voulaient que jouir du coup d'oeil que présente la procession en retournant à la fontaine car la pompe qui accompagne les actes de la religion surtout lorsqu'ils ont lieu hors des temples intéresse et attire l'homme le moins religieux, c'était ceux-là principalement qui ne se contentant pas des provisions qu'ils pouvaient se procurer sur les lieux en faisaient apporter d'autres mieux apprêtées et par suite plus ragoûtantes. La petite chapelle de la Trinité est placée au pied d'un coteau ombragé par d'antiques chênes-verts. Elle est éloignée de quelques centaines de mètres du ruisseau qui arrose la riante vallée du Riou, couverte de prairies complantées d'arbres aquatiques. Une pelouse servant pour l'abreuvement des troupeaux et sur laquelle les jeunes bergers paissent leurs bêtes entoure le bassin rustique de la fontaine. Sur une pente douce et sur un sol caillouteux, provenant des débordements d'un ravin qui sillonne le coteau, on descend de la chapelle au Riou dans la vallée, ainsi lorsqu'après la messe, une longue file de pénitents précédée des croix et bannières de la confrérie parcourt cet espace, qu'une foule de peuple les entoure, que l'on voit le cortège se mouvoir comme une ondulation à travers les grands arbres qui couvrent ce terrain, que le chant religieux et monotone de l'hymne sacré se mêle au chant varié des oiseaux, au murmure du ruisseau et du feuillage des peupliers de la vallée, ce paysage si désert si solitaire la veille, se trouve animé dans ce moment sur tous les points et fournirait un croquis charmant à l'artiste qui voudrait le retracer que ses tableaux.

Mais à ce premier tableau si imposant par la gravité de son sujet, nous pouvons opposer un plus riant aussi frais et non moins intéressant. L'heure de déjeuner étant arrivée, les pénitents ainsi que la foule qui s'étaient rendus au Riou, se groupaient sous l'ombrage de ces vastes noyers dont les énormes branches s'étendaient horizontalement à une grande distance et formaient un véritable dôme de verdure. Ces grandes masses paraissaient être dans un état d'immobilité parfaite. Les vents pouvaient à peine imprimer un léger mouvement d'ondulation aux rameaux les plus élevés de ces arbres colossaux qui semblaient n'avoir été plantés sur ce point que pour protéger des ardeurs du soleil cette foule de peuple que la fête attirait en ce lieu. Quelle fraîcheur sous leur ombrage ! Quel plaisir de pouvoir y satisfaire un appétit, que la promenade et la brise du matin avaient aiguisé ! Dans ce moment toute idée de tristesse était bannie, il semblait que le ruisseau du Riou que l'on venait de traverser était un second Lethé. Mortalité, peste, maladie tout était oublié, un sentiment d'hilarité animait tous les convives, la gaieté provençale se déployait dans toute sa pétulance, hommes et femmes, jeunes et vieux, tous prenaient part au plaisir général. Propos joyeux, petites niches, empressement à partager avec les voisins les provisions apportées, toasts, éclats de rire prolongés, tout était prodigué tout était bon, parce que tout portait à cette joie franche qui fait le charme de semblables réunions. Après le déjeuner et le départ de la procession, ceux qui avaient reçu des invitations se rendaient aux bastides voisines, ceux qui restaient se disséminaient dans la vallée, ou en attendant le moment des courses prenaient part au bal qui avait lieu sur la pelouse à l'entour de la fontaine ou s'amusaient au tir du coq.

Ce n'était que vers les trois heures de l'après midi que les amusements commençaient. Beaucoup de personnes de la ville qui n'avaient pas voulu passer la journée au Riou, s'y rendaient après leur dîner, ce qui rendait cette seconde réunion toujours plus nombreuse que celle du matin. Ces amusements ressemblaient à ceux des autres fêtes patronales, courses diverses, tir au coq, bal champêtre. Le local seul se distinguait des autres fêtes et la rendait plus agréable. La vallée du Riou resserrée entre des coteaux couverts de bois et haute futaie, est couverte de verdure et bien ombragée. Lorsque le vent du midi se fait sentir à l'approche du soir, on y respire une fraîcheur délicieuse. Rien n'était plus agréable alors, en se promenant sur le penchant des coteaux que de jouir du tableau animé que présentaient les danses et les courses, qu'à entendre dans la vallée les airs du galoubé, dont la mesure était marquée par le tambourin provençal, répété par les échos d'alentour. Le son du violon qu'on a substitué plus tard au galoubé est bien loin de produire un pareil effet.. Cette scène champêtre était tout à fait pastorale. On rentrait à la ville à la tombée de la nuit. Cette fête discontinuée à la Révolution fut rétablie seulement pour la partie religieuse c'est-à-dire telle qu'elle le fut dès son établissement. Le peuple s'y rendit comme dans les temps anciens, attiré non par le plaisir mais par dévotion. Peu à peu, on y introduisit les amusements d'usage avant 89, l'autorité ecclésiastique sur des observations qui lui furent adressées, que cette fête n'était qu'une occasion de dissipation

absolue et la cause d'une foule d'obscénités que le local favorisait, défendit la procession et la célébration de la messe à la chapelle du Riou. Le public en murmura, la confrérie des pénitents présenta des pétitions à Monseigneur l'évêque, elle fit connaître le vœu qu'elle avait fait anciennement et les sentiments de religion qui l'animaient dans cette cérémonie. L'autorité tint bon.

Pour le braver on crut pouvoir rétablir la fête sans le concours de la procession et de la messe. En 1819, on se cotisa pour l'achat des prix, on fit distribuer un programme imprimé dans les communes environnantes, ce qui n'avait jamais été pratiqué, on joignit à ces prix, plus beaux que ceux des autres années une montre pour le prix de la lutte, exercice qui n'avait jamais eu lieu à Valensole. La réunion fut très nombreuse mais ce ne fut que pour cette année. Les mêmes moyens n'auraient pas eu les mêmes résultats les années suivantes. Ils ne savaient pas comme nous le dirons dans peu que les fêtes patronales ne peuvent exister sans la faveur que leur prête la religion. Elle seule les a établis, elle seule peut les soutenir. Si cela n'était pas ainsi, la fête de la Trinité n'aurait pas été interrompue. Lorsque l'exercice de la religion était défendu au public, il n'y aurait pas eu de procession ni de messe à la vérité, mais les amusements auraient suffi pour attirer la foule. L'expérience nous a prouvé le contraire. L'autorité ecclésiastique ayant été en même de s'assurer plus tard, que les rapports qu'on lui avait fait sur le scandale et les dangers que présentaient la fête de la Trinité, n'avaient été dictés que par le zèle outré de quelques personnes pieuses, mieux instruite de ce qui se passait réellement, fit quelques concessions. Elle autorisa la procession et la messe le lundi après la Trinité. Enfin sur les instances réitérées de la confrérie, du clergé et du peuple, Mgr. L'évêque en 1820 rétablit cette fête telle qu'elle était célébrée anciennement.

L'hiver de 1820 vit périr la superbe allée de noyers qui bordait le ruisseau de la fontaine aussi ancienne que l'établissement de la fête. Ils avaient prêté leur ombrage hospitalier aux générations qui s'y sont succédées depuis cette époque. Leur absence causa un vide dans la vallée qui nuit essentiellement au coup d'oeil de la fête. Car depuis lors les cabaretiers sont obligés de dresser des tentes pour abriter les consommateurs et s'y garantir eux et leurs provisions de l'ardeur du soleil. L'effet que ces noyers produisaient, était majestueux, grandiose. Les tentes au contraire n'ont qu'un air mesquin. Elles n'ont ni la forme ni l'élégance qu'elles devraient avoir pour embellir le tableau qu'offrent les alentours de la fontaine. Il est à désirer que de nouveaux arbres remplacent bientôt ceux que nous avons vu périr, et qu'ils ombragent à leur tour les générations futures, qui sans doute plus religieuses que celle d'aujourd'hui se rendront encore en foule à la Trinité parce que l'esprit d'irrégion qui fait décroître pour le moment l'affluence des habitants à la fête, cessera et que le souvenir de la cause qui l'a fait établir se perpétuera d'âge en âge à Valensole ».

Nous devons cette description de la fête de la Trinité à François Aubert (1779-1868), pharmacien, membre d'une vieille famille de notables valensolais ; ses notes sont inspirées par des souvenirs qui remontent à son enfance à la fin du dix-huitième siècle et par le biais de témoignages recueillis auprès de personnes âgées au dix-septième siècle.

Qu'en est-il de la fête de la Trinité en 2009 ? Quelque 380 ans plus tard, depuis la restauration de la chapelle en 1988 et avec le vif intérêt suscité par tout ce qui touche à notre patrimoine, la fête semble promise à un bel avenir. Nous avons connu la célébration de la messe à la chapelle il y a une vingtaine d'années avec une petite dizaine de participants, aujourd'hui la chapelle ne peut contenir tous ceux qui veulent assister à l'office et les gens se pressent à l'extérieur, derrière la grille au fond de l'édifice pour entendre quelques bribes de messe ! Sitôt la messe dite, vers midi de nombreux participants arrivent pour pique-niquer, faire des barbecues, se reposer sous les ombrages, prendre part au bal avec sono, cela va sans dire, et non plus au son du galoubet. Il n'y a plus de procession ni de pénitents ni de confrérie, et plus regrettable : peu de ces participants savent ce que cette fête de la Trinité commémore aujourd'hui à Valensole et nous le regrettons.



La chapelle, restaurée en 1988



Célébration de la fête de la Trinité

SOURCES

Archives communales antérieures à 1790.

Raymond Collier, *La vie en Haute-Provence de 1600 à 1850*, Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, Digne, 1973.

J.J.M. Féraud, *Histoire géographique et statistique du département des Basses-Alpes*, F. Giraud, Digne, 1861.

Pierre Gassendi, *Notice sur l'église de Digne*, version française, F. Guichard, Digne, 1845.

Danièle Larcena, *La Muraille de la peste*, Les Alpes de lumière, numéro 114, septembre 1993.

David de Lautaret, *Mémoire inédit sur la peste de 1629*, éd. M. Z. Isnard, Bulletin historique et philologique, Paris, Leroux, 1891.

BIUM, *Histoire de la médecine, la Peste*, Monique Lucenet.

Google et Wikipedia.